


# CHRONIQUE SCIENTIFIQUE



## L'ADMINISTRATION LOCALE EN AFRIQUE DE L'OUEST Colloque d'Ifé (22-26 février 1982)

**I**l y a près de deux ans, dans le cadre du programme d'études francophones de l'Université d'Ifé, les universités d'Ifé et de Bordeaux lançaient l'idée d'organiser une conférence internationale où universitaires et praticiens de l'administration locale discuteraient des problèmes posés par l'administration des collectivités locales dans l'Ouest africain et au Cameroun. L'intérêt d'une telle initiative pour l'échange de points de vue différents était souligné par la place de choix qu'occupe l'administration locale dans les politiques gouvernementales, d'une part, l'unité et la diversité de la sous-région du point de vue historique, politique et culturel, d'autre part. Là résidaient toutefois des difficultés qui allaient apparaître lors de sa préparation.

Organisée finalement par les responsables du *Local Government Training Program* de l'Université d'Ifé, la conférence n'a pu rassembler toutes les participations internationales sollicitées. Bon nombre de pays de la sous-région étant absents, les débats se déroulèrent entre universitaires venus du Cameroun, du Bénin, de la Grande-Bretagne, du Centre d'étude d'Afrique noire de Bordeaux et de nombreux participants nigériens, représentants des gouvernements de la Fédération, des dix-neuf États, des collectivités locales ainsi que de la communauté universitaire. Internationale, la conférence le fut sans nul doute si l'on considère la qualité et l'impact des contributions apportées par les délégations étrangères, ainsi que la perspective dans laquelle les thèmes furent étudiés.

Plus d'une trentaine de communications, d'un intérêt inégal, furent présentées à des participants tout à la fois alertes, lucides, critiques, prêts à aborder les questions de fond. Les références au cas nigérian

furent, sans doute, les plus nombreuses, mais ce fut presque toujours afin d'étayer l'analyse de problèmes dépassant leur cadre national. Lors des séances plénières ou dans le cadre des travaux de commissions plus spécialisées, un certain nombre de thèmes communément acceptés par les participants, au-delà de l'utilisation de méthodes d'approches et de concepts différents, se sont dégagés.

Soulignons brièvement les plus importants d'entre eux :

— le débat sur les collectivités locales, le plus souvent extérieur aux populations concernées ;

— l'inadéquation des concepts théoriques et des structures de l'administration locale implantées par le colonisateur et réaménagées par les gouvernants des États après l'indépendance ;

— la duplicité des autorités gouvernementales qui, par leurs empiétements constants sur les attributions des collectivités locales, renient le rôle qu'elles ont elles-même dévolu à ces collectivités ;

— les problèmes de financement, de personnel et de relations des collectivités locales face au pouvoir central ;

— le maintien en place des autorités traditionnelles, parfois activement souhaité par les gouvernants, ce qui pose le problème de leur adaptation ou de leur intégration dans des structures administratives dites modernes ;

— par leurs structures et leurs modes de fonctionnement, les collectivités locales sont un reflet de la politique globale des gouvernements, et en particulier des stratégies adoptées en matière de développement ;

— les collectivités locales connaissent des problèmes identiques dans toute la sous-région ouest-africaine ;

— les collectivités locales peuvent et doivent jouer un rôle irremplaçable dans le processus de développement ;

— il est difficile, sinon impossible, d'isoler les collectivités locales de leur environnement socio-politique.

Un tel bilan est loin d'être négligeable en soi. Au total, les discussions ont eu un ton critique, voire politique, et il est malheureux que le communiqué publié à l'issue de la conférence n'ait pas rendu compte de cet aspect. La conférence a, en un sens, fait le procès des politiques de contrôle des populations poursuivies par les gouvernements à travers de multiples réformes de l'administration locale. Ainsi est-il apparu que les conditions d'une décentralisation réelle et d'un partage effectif de l'exercice du pouvoir n'étaient pas remplies.

Ce contraste entre le communiqué final et la teneur des débats résulte certainement d'un souci — resté omniprésent — de démontrer aux autorités politiques « l'utilité » d'une telle conférence, source de « propositions constructives » et de « critiques positives ». Ceci pourrait expliquer l'optimisme des participants quant à la possibilité de voir les gouvernements actuels procéder à une décentralisation.

Si l'absence des délégations (officielles) de la Gambie et du Ghana était liée aux problèmes internes de ces deux pays, la faible participation des pays francophones, en dépit de sollicitations pressantes et répétées, donne à réfléchir. Les absences constatées sont-elles le résultat de la tradition de méfiance de ces États vis-à-vis de toute initiative nigériane ? Doit-on y voir le reflet d'une attention secondaire accordée à

l'activité universitaire (et à la recherche) ? Ou encore, la question de l'administration locale est-elle si délicate que les gouvernements ne puissent supporter qu'on l'aborde — surtout à l'étranger ? On souhaiterait que les universitaires ouest-africains développent un esprit d'initiative, un courage et, si nécessaire, une audace scientifique permettant d'éviter qu'à l'intérieur de leur pays, tout comme à l'extérieur, ce soient les seules options gouvernementales qui déterminent leurs intérêts scientifiques. S'il est vrai que les universitaires de l'Ouest africain francophone ne sont pas dans des conditions idéales pour s'émanciper — mais existent-elles ailleurs ? — on peut suggérer que, en saisissant toutes les occasions qui s'offrent pour se confronter à leurs collègues (anglophones ou non), dans la sous-région, ils pourront mieux s'épanouir.

*Mouftaou O. Laleye*